

BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

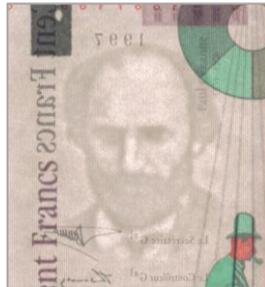
100 francs BDF type 1997 « Paul Cézanne »

BDF199701

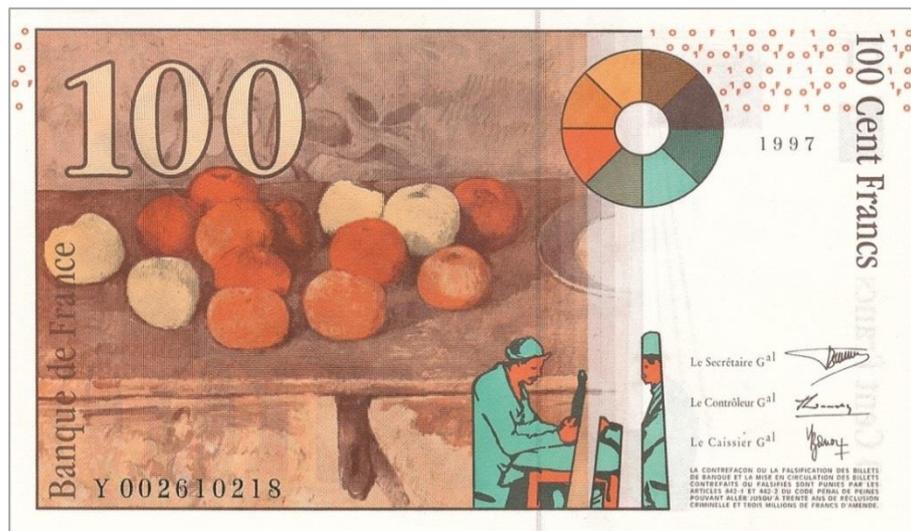
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
23 janvier 1997	15 décembre 1997	1 ^{er} janvier 2002	17 février 2002
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>Ce 100 francs est le dernier billet en francs émis par la Banque de France.</p> <p>Il termine également la gamme mise en circulation à partir d'octobre 1993 qui se distingue très nettement des précédentes émissions par des graphismes contemporains, des teintes vives et des dispositifs de sécurité complexes jouant, pour certains, sur des effets colorés changeant selon la lumière et l'inclinaison du papier. À cet « arsenal » de sécurité est ajouté à titre expérimental un dispositif nouveau et tenu secret, conçu pour empêcher la reproduction par scanner et photocopieur, et envisagé déjà pour les futurs billets de la monnaie unique européenne.</p> <p>Le « Cézanne » rend hommage au génie artistique de ce peintre considéré comme le précurseur du cubisme et de l'abstraction, réputé aussi pour son travail de la couleur.</p>		
Papier	format en mm	80 x 133	force en g/m ² 70 nature Coton, fil métallique
Procédés d'impression	recto	Sérigraphie et collage par transfert à chaud pour les motifs à effet visuel changeant ; offset en quatre couleurs (jaune, vert, orange et gris) pour la vignette ; taille-douce (deux bruns) ; typographie en noir magnétique pour le numéro.	
	verso	Offset en quatre couleurs (jaune, vert, orange et gris) pour la vignette, les signatures et le millésime ; typographie en noir pour le numéro.	
Illustrations	recto	Portrait de Paul Cézanne (1838 – 1906) ; au fond l'évocation de « La mer à l'Estaque », tableau peint en 1878-1879 ; au-dessus du filigrane une vue du Jas de Bouffan, propriété familiale ; en bas une représentation de la toile « Les joueurs de cartes ».	
	verso	Une interprétation de « Pommes et biscuits » toile peinte en 1880 ; au-dessus du filigrane un cercle chromatique et en bas « Les joueurs de cartes » extraits du célèbre tableau.	
	filigrane	Portrait de Paul Cézanne de face.	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : Y002610218) composé d'une lettre (A à Z sauf I et O) et de neuf chiffres ; millésime de création (1997).		
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général		
Conception	Banque de France et Roger Pfund		
Vignettes	Recto, verso et filigrane conçus par Roger Pfund		
Gravure	Gravure numérique		
Papeterie	Banque de France		
Impression	Banque de France		
Précisions	<p>Une combinaison de signataires :</p> <p>a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Yves Barroux</p>		
	<p>Montant total autorisé en création (12 décembre 1995 – 5 juillet 1999)</p> <p>172,8 milliards de francs, soit 1,728 milliard de billets.</p>		

Cézanne, d'abord effigie de réserve

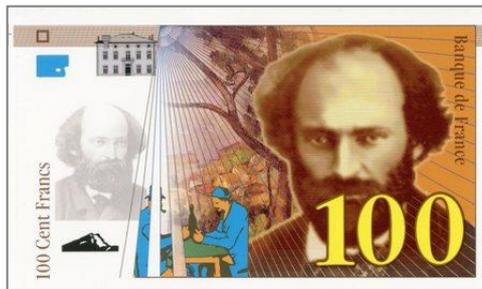
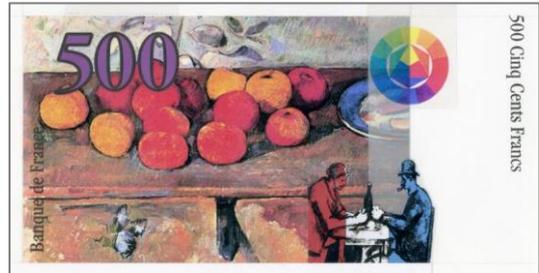
Lors de la préparation de la dernière gamme de billets « Banque de France », Paul Cézanne fut retenu, aux côtés de Pierre et Marie Curie, Louis et Auguste Lumière, Antoine de Saint-Exupéry et Gustave Eiffel, mais au titre d'effigie de réserve en cas de besoin nouveau, soit pour une possible coupure de 1 000 francs, soit en remplacement des autres élus. Cette dernière hypothèse devint réalité lorsque, en 1995, furent retirés de la sélection les frères Lumière alors au centre d'une polémique.

Les premières vignettes « Cézanne », de dominante violette et portant par discrétion la mention « 500 francs », fut raccourcie et colorée en orangé.

La composition graphique fut revue également dans certains détails ; un portrait à l'expression moins sévère fut ensuite préféré.



Maquette par montage photographique (1994)



Épreuve par imprimante numérique sur papier photographique (1996)